



COMITÉ PERMANENT POUR LA DÉFINITION DU MUSÉE, PERSPECTIVES ET POTENTIELS (MDPP)

PRÉFACE

Le présent document comprend les recommandations et le rapport soumis par le comité permanent pour la Définition du musée, perspectives et potentiels (MDPP) au conseil d'administration de l'ICOM sur la nécessité de réviser la définition du musée, ainsi que le prévoit son mandat.

Le conseil d'administration de l'ICOM a accepté le rapport et adopté les recommandations à l'unanimité.

La dernière partie du présent document propose un calendrier pour la mise en place du processus d'ici la 25^e Conférence générale de l'ICOM, qui se déroulera à Kyoto en septembre 2019.

Il faut souligner que des corrections grammaticales mineures ont été apportées à la présente version, pour refléter la décision du conseil d'administration d'approuver le rapport original.

Jette Sandahl, Présidente du comité MDPP, décembre 2018

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Recommandations formulées par le comité MDPP à l'intention du conseil d'administration de l'ICOM sur une éventuelle révision de la définition du musée, approuvées le 9 décembre 2018 :

1. Il convient que l'ICOM entreprenne un processus de réinterprétation, de révision, de réécriture et de reformulation de la définition actuelle du musée, qui sera soumis à examen et décision lors de la 25^e Conférence générale de l'ICOM, qui se tiendra à Kyoto en septembre 2019.
2. Ce processus doit commencer dès le début de l'année 2019, de manière à disposer de suffisamment de temps pour susciter la mobilisation et la participation de l'ensemble des membres.
3. Il est demandé au comité MDPP de mettre en place et d'organiser ce processus participatif au moyen de méthodes de dialogue structurées dès le début de l'année 2019.
4. Le processus pourrait permettre la soumission de plusieurs propositions qui seront présentées au conseil d'administration en juin 2019, afin qu'une ou plusieurs d'entre elles soient exposées à la Conférence générale, en septembre 2019.
5. Il convient de retenir les éléments suivants dans les propositions d'une nouvelle définition :
 - la définition du musée doit énoncer clairement les objectifs du musée et les valeurs sur lesquelles il se base pour aborder les sujets et assumer ses responsabilités en matière de développement durable et dans les domaines éthique, politique, social et culturel au XXI^e siècle ;
 - la définition du musée doit conserver – même si la terminologie peut varier – le caractère d'unité propre à l'ensemble des musées pour ce qui concerne leurs fonctions de collection, de préservation, de documentation, de recherche, d'exposition et d'autres moyens de faire connaître les collections ou les autres éléments du patrimoine culturel ;
 - la définition du musée doit reconnaître l'urgence de la crise écologique et la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions durables ;
 - la définition du musée doit reconnaître et traiter avec respect et considération les différentes visions, conditions et traditions qui régissent les musées dans le monde ;
 - la définition du musée doit reconnaître et prendre en compte avec la plus grande attention la présence ou les répercussions des profondes inégalités sociétales et des asymétries de pouvoir et de richesses dans le monde, mais aussi à l'échelle nationale, régionale et locale ;
 - la définition du musée doit exprimer l'unité du rôle d'expert des musées en matière de collaboration, d'engagement, de responsabilité et d'autorité envers leurs communautés ;
 - la définition du musée doit exprimer l'engagement des musées à être des lieux de rencontre porteurs de sens, ainsi que des plateformes d'apprentissage et d'échange ouvertes et diversifiées ;
 - la définition du musée doit exprimer la responsabilité et la transparence en vertu desquelles l'on attend des musées qu'ils acquièrent et utilisent leurs ressources matérielles, financières, sociales et intellectuelles.

RAPPORT POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICOM, DÉCEMBRE 2018

La définition du musée, colonne vertébrale de l'ICOM	3
Méthodes de travail du MDPP	4
Valeurs et objectifs	6
Tendances mondiales et répercussions dans les musées	7
Epistémologies, visions du monde et typologies du musée	8
Pouvoir, éthique et droits culturels	10
Démocraties culturelles et participation culturelle	11
Suite du processus	13

LA DÉFINITION DU MUSÉE, COLONNE VERTÉBRALE DE L'ICOM

Fondée en 1946, l'ICOM est l'organisation mondiale des musées et des professionnels des musées. Elle compte 40 000 membres répartis dans 140 pays, sur tous les continents. Elle fournit un cadre éthique commun aux musées, un forum de discussions entre professionnels et une plateforme pour examiner et mettre en valeur le patrimoine et les collections dans les musées et les institutions culturelles.

La définition de ce que sont et de ce que font les musées constitue la colonne vertébrale de l'organisation. La dernière version de cette définition date de 2007.

Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.

Cette définition a pour objectif de définir l'essence même de ce qui constitue un musée, mais elle s'entend aussi comme un idéal, interprété plus ou moins différemment par les musées. L'ICOM accepte également parmi ses membres des institutions qui n'appliquent que partiellement, ou à des degrés divers, ses critères ou ses fonctions.

Des ajustements mineurs ont été apportés à cette définition au fil des décennies. En décembre 2018, le conseil d'administration de l'ICOM a décidé d'élaborer une autre définition, qui sera plus adaptée aux musées du XXI^e siècle et aux futurs paysages des musées. Ce doit être une définition qui reconnaît les conditions et pratiques différentes des musées dans les sociétés actuelles qui se transforment rapidement, et qui aide les musées à créer et adopter de nouveaux paradigmes scientifiques et à répondre de manière plus appropriées à la complexité du XXI^e siècle.

La définition du musée est un document fondamental dans les relations qu'entretient l'ICOM avec ses organisations partenaires et dans la législation des musées de plusieurs pays, et les délibérations visant à la modifier doivent soigneusement peser et évaluer les avantages qu'apporterait une telle modification, mais aussi les complications qu'elle entraînerait. Il convient toutefois de prendre en compte également ce qu'impliquerait une absence de révision,

ne serait-ce que dans la manière dont sont perçus les musées, généralement comme des institutions tenues de rester fidèles aux siècles passés.

Après la conduite d'une étude exploratoire par un groupe de travail composé d'environ 25 membres de l'ICOM en 2015-2016, un nouveau comité permanent, le comité pour la Définition du musée, perspectives et potentiels (MDPP) a été créé par le conseil d'administration de l'ICOM en 2017. Le groupe de travail n'était pas parvenu à un consensus sur le fait de savoir si la définition devait demeurer inchangée ou être en partie ou totalement modifiée. Les débats, étayés par une analyse très précise des mots de la définition, avaient toutefois mis en évidence des problèmes fondamentaux. Le comité MDPP a tenu compte de ces analyses et des nombreuses discussions qui avaient déjà eu lieu à ce sujet en 2003-2004.

Les travaux du comité MDPP se distinguent radicalement des précédents débats qui se sont déjà tenus sur la définition du musée en raison de la double mission assignée au comité. Il est chargé d'une part de documenter et d'analyser les grandes tendances de société et la manière dont elles influencent les musées, dont ces derniers les anticipent, y résistent ou s'y adaptent, et d'autre part, de formuler des recommandations au conseil d'administration et au conseil consultatif sur les éventuels besoins de réviser la définition actuelle.

Le comité pour la Définition du musée, perspectives et potentiels examine les conditions, valeurs et pratiques communes et profondément différentes des musées dans les sociétés actuelles, qui connaissent des mutations rapides.

En s'appuyant à la fois sur le dialogue avec ses différents membres et des forums de spécialistes, le comité étudiera les tendances sociétales complexes et parfois contradictoires et les nouvelles conditions, obligations et possibilités qui en découlent pour les musées, et fournira à ce sujet des conseils au conseil d'administration et au conseil consultatif.

À l'approche de la conférence générale de l'ICOM en 2019, en se fondant sur les informations recueillies, les nouvelles tendances observées et documentées et les débats menés au sein des différents groupes de travail, le comité conseillera le conseil d'administration et le conseil consultatif sur les enjeux en matière de muséologie et d'épistémologie que pose la définition actuelle.

Il formulera des recommandations sur les avantages, et les complications, qu'apporterait une révision de la définition en tant que cadre international commun reflétant et englobant des conditions, potentialités et priorités plus actuelles.

MÉTHODES DE TRAVAIL DU COMITÉ MDPP

Comme toute organisation soucieuse de bénéficier d'une portée internationale, l'ICOM doit s'opposer à la domination systémique européenne et occidentale dans l'élaboration de ses stratégies et de ses actions, et veiller à mettre en place une représentation et une participation réellement mondiale dans ses processus stratégiques.

Le débat sur la définition des musées s'accompagne inévitablement d'hypothèses et de projections sur l'avenir des musées, de surcroît dans des sociétés diversifiées et qui évoluent rapidement. Afin de tenir compte le mieux possible des conditions et des objectifs communs des musées, mais aussi de ce qui les différencie totalement les uns des autres, il importe que ce débat reflète fondamentalement la diversité des pays membres de l'ICOM.

Le fait qu'il doive, ou puisse, exister une définition commune du musée dans le monde n'est en aucun cas une évidence, même s'il s'avère hautement souhaitable d'un point de vue professionnel. L'universalité peut conduire à masquer les différences et à les rendre plus complexes, comme l'ont montré les conférences tenues récemment par l'ICOM sur la définition du musée. Aussi, dans la mesure du possible, toute tentative de parvenir à l'universalité doit faire l'objet de débats et d'examen attentifs.

Le comité MDPP se compose d'un groupe de coordination comptant des représentants de tous les continents, qui définit ses grandes orientations et coordonne ses travaux. Il est entouré de groupes de travail thématiques, qui étudient différents contenus selon des approches différentes, mais qui visent tous à une portée mondiale.

Jette Sandahl préside le comité.

Richard West dirige les travaux sur le changement des épistémologies, des visions du monde et des typologies du musée.

Margaret Anderson dirige les travaux sur la démocratie culturelle et la participation culturelle. Kenson Kwok dirige les travaux sur les nouvelles tendances dans les partenariats, la propriété et la gouvernance des musées.

George Abungu dirige les travaux sur les questions géopolitiques, des migrations et de la décolonisation.

David Fleming dirige les travaux sur les tendances mondiales.

Lauran Bonilla Merchav dirige les tables rondes sur les défis que doivent relever les sociétés et les musées.

François Mairesse assure le lien avec l'ICOFOM en ce qui concerne la définition du musée.

Alberto Garlandini représente le conseil d'administration de l'ICOM.

Afşin Altaylı représente le Secrétariat de l'ICOM.

Le comité MDPP s'est réuni à Paris en juin 2017 et 2018, mais pas dans sa totalité. Les groupes de travail n'ont pas eu la possibilité de se rencontrer, mais ils ont communiqué et travaillé par voie électronique. Une cinquantaine de personnes ont participé aux consultations.

Le comité MDPP a présenté ses travaux et un calendrier au conseil d'administration en décembre 2016, juin 2017 et juin 2018, et au conseil consultatif en juin 2017 et 2018, ainsi qu'à un certain nombre de comités nationaux et internationaux. Grâce aux tables rondes qu'il a organisées, quelque 850 autres membres de l'ICOM et autres professionnels des musées du monde entier ont participé aux différents débats. Les conférences de l'ICOFOM sur la définition du musée ont attiré près de 1 000 personnes, venues également de différents continents. Les membres et les comités de l'ICOM se montrent vivement intéressés par les débats sur les nouvelles tendances et les nouveaux défis de la société, l'avenir des musées et la définition des musées.

Le comité MDPP a abordé la question de la définition du musée de l'extérieur. Afin d'essayer de s'éloigner des approches conventionnelles, il n'a pas effectué une critique ou une révision mot par mot ou paragraphe par paragraphe de la définition actuelle, mais s'est attaché à la replacer dans un contexte historique, à supprimer ses caractères naturalistes et coloniaux et à intégrer les débats sur les musées et leur avenir dans le cadre plus vaste des tendances de la société et des questions du XXI^e siècle.

Le comité MDPP a rédigé un rapport et fourni ses recommandations au conseil d'administration de l'ICOM en décembre 2018. Ce délai permettra ainsi aux membres de

préparer des propositions pour une révision de la définition actuelle ou une nouvelle définition pour la réunion qui se tiendra à Kyoto en 2019.

Quelle que soit l'issue de ce processus, l'examen de la définition du musée s'est avéré utile pour réfléchir aux valeurs fondamentales, aux priorités et pratiques du secteur et voir dans quelle mesure et comment elles sont en adéquation les unes avec les autres.

VALEURS ET OBJECTIFS

La définition des musées doit être claire et facile à comprendre et véhiculer l'esprit et l'objectif général des musées, ainsi que les valeurs qu'ils respectent.

Elle ne peut bien évidemment pas répertorier tous les aspects du secteur vaste et complexe que sont les musées. Il convient néanmoins de garder à l'esprit que les éventuelles lacunes dans les domaines ou les sujets fondamentaux ne sont pas sans importance, car elles laissent la place au statu quo ou à des éléments imposés par les pouvoirs en place. Les travaux préparatoires à la révision visent à repérer les éléments qui manquent dans la définition actuelle et à examiner les conséquences de ces choix, ainsi qu'à mettre en évidence et à interpréter les valeurs attachées aux mots.

En tant qu'outil organisationnel pour l'ICOM, ses partenaires et les musées, la définition du musée est nécessairement descriptive et prescriptive.

Elle fixe les objectifs, les responsabilités et les fonctions des musées – le « pourquoi » et le « quoi » des musées – et est complétée et appuyée par le Code de déontologie de l'ICOM, qui décrit les normes selon lesquelles ces responsabilités doivent être remplies – le « comment » des musées.

La définition actuelle comprend des niveaux d'objectifs différents et indirects : les musées doivent être « *au service de la société et de son développement* » et remplir leurs fonctions « *à des fins d'études, d'éducation et de délectation* ».

Alors qu'en 1974, l'ajout de l'expression particulièrement significative « *au service de la société et de son développement* » était controversé et perçu comme une politisation inappropriée de l'objectif des musées par certaines parties de la communauté des musées, il est aujourd'hui indispensable d'évaluer de manière critique le manque de précision et la singularité presque naïve du terme « société » et l'ambiguïté sujette à caution du terme « développement ».

Si le sens global de la phrase reste approprié pour ce qui est de l'analyse et de l'élaboration de la politique des musées, son caractère général donne à penser qu'il existe une homogénéité, une harmonie et une stabilité entre les termes « musée » et « société ». Or les sociétés constituent un environnement qui ne cesse d'évoluer, soumis à des conflits et des remises en question, dans lequel les musées vivent et agissent, et qui doit être examiné de manière dynamique afin d'en comprendre les tendances de développement, qui sont diverses et contradictoires.

La définition du musée et le Code de déontologie de l'ICOM ne permettent guère aux musées de comprendre ou de définir leur place éthique, sociale et politique au sein de leur communauté ou du monde en général. Chaque musée recherche par conséquent des orientations en dehors de son propre secteur, auprès d'autres organisations internationales ou dans des documents tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme ou la Déclaration

universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, pour pouvoir s'ancrer dans un ensemble de valeurs claires et un système de responsabilités déontologiques.

Grâce à ses relations avec l'UNESCO et à des documents comme la Recommandation concernant la protection et la promotion des musées et des collections de l'UNESCO, l'ICOM intègre la vision mondiale et les valeurs qui sont la justice, la liberté et la paix, la solidarité, l'intégration et la cohésion, le développement durable – reflétant ainsi les principales préoccupations et priorités de notre époque.

Il semble toutefois impossible, tant dans le contexte actuel qu'à l'avenir, que ce vide déontologique perdure dans la définition des musées de l'ICOM. Alors que l'ICOM s'emploie depuis des décennies à promouvoir les collections des musées, les monuments historiques et les paysages culturels, il semble nécessaire de définir un cadre de promotion fondé sur des valeurs ou des positions tranchées quant aux populations, aux droits de l'homme ou à la justice sociale, ainsi qu'envers la nature comme source de vie – source de vie de plus en plus menacée.

La définition actuelle ne fait pas non plus référence à la responsabilité des musées envers les sociétés et les communautés qu'ils servent, ni à la manière dont les besoins de la société sont pris en compte dans les stratégies et politiques des musées ou dans leurs fonctions de recherche, de collecte, de préservation et d'exposition.

Les musées ne sont pas des institutions autonomes, souveraines et libres. Ils dépendent fondamentalement de multiples intentions économiques et politiques, de la constitution d'une nation et de la formation des identités nationales, de la revitalisation et de la régénération régionale et municipale, du renouvellement urbain, et bien sûr, de manière croissante aujourd'hui, du tourisme. Leur définition doit inclure des notions de responsabilité et de transparence beaucoup plus importantes que ne le fait l'expression « *sans but lucratif* » pour clarifier la manière dont les musées répondent à leur objectif, définissent et observent leurs principes et acquièrent et utilisent les ressources matérielles, financières, sociales et intellectuelles à leur disposition.

Lorsqu'ils ont été interrogés lors des tables rondes sur les contributions les plus importantes que les musées peuvent apporter à la société, les professionnels des musées ont repris les objectifs et les fonctions inclus dans la définition actuelle, mais se sont montrés aussi extrêmement déterminés à aller encore plus loin et à exploiter le potentiel plus large, social et humanitaire, des musées. Cela signifie rassembler les gens dans un but commun, pour échanger des idées, forger un sentiment d'appartenance et d'identité, favoriser l'empathie, la compréhension et la sensibilité à l'égard des différences, promouvoir la réflexion et l'esprit critique et créer des espaces de réconciliation. Améliorer la qualité de vie. Améliorer la santé.

Il paraît indispensable que la définition du musée intègre cet engagement comme un cadre global de valeurs et d'objectifs.

TENDANCES MONDIALES ET RÉPERCUSSIONS DANS LES MUSÉES

Les musées grandissent et se multiplient de manière importante dans le monde. Les tendances et les changements qui se produisent actuellement dans les sociétés exercent une incidence directe et indirecte sur les musées et leur travail. En s'adaptant à ces nouvelles conditions et possibilités, les musées modifient et réinventent les formats institutionnels de ce qu'ils sont

censés être. Si le concept de « *permanence* » est pertinent dans la définition d'un musée, il doit concerner la durée des collections et non les formes institutionnelles ou organisationnelles qui les encadrent et qui elles, évoluent sans cesse.

Les changements de société sont complexes, contradictoires et disparates. Les grandes études mondiales et les analyses prévisionnelles semblent néanmoins révéler l'existence de questions pressantes et de préoccupations vitales dans le monde actuel et l'avenir proche, et qui sont communes à tous les pays, avec quelques variations régionales ou démographiques. Elles recouvrent à la fois le changement climatique et la destruction de la nature, les inégalités, l'absence de possibilités économiques, les migrations, la discrimination, les grands conflits et les guerres, la transparence et la responsabilité des autorités publiques.

L'observation de ces tendances de société peut apporter des outils permettant de définir leur pertinence potentielle pour le secteur, pour des organisations comme l'ICOM et les musées à titre individuel.

Lors des tables rondes organisées par le comité MDPP, les professionnels des musées ont exprimé les mêmes inquiétudes que les personnes qui ont répondu à ces études mondiales. Ils ont aussi défini certains des défis que ces questions posent aux musées et qui soulignent la nécessité d'élaborer des méthodes plus inclusives, ouvertes à la participation et à l'implication des communautés, et qui tiennent compte des inégalités et des droits de l'homme, de la mondialisation et des migrations, et du changement climatique.

Alors que les nouveaux musées, les musées spécialisés et les projets semblables aux musées sont créés précisément pour traiter certaines questions controversées telles que l'ethnicité, les droits de l'homme, le genre, le développement durable ou l'avenir au sens large, et répondre ainsi à des besoins exprimés par la société, les autorités et les communautés, il existe toujours une différence entre ces préoccupations essentielles et les thèmes principaux de la recherche, des collections, des expositions et des événements des musées traditionnels généralistes.

Comme chaque année, l'on note une augmentation sensible de l'extinction des espèces et de la disparition des terres arables, des inégalités de l'espérance de vie selon les catégories de population, et du nombre de personnes déplacées en raison des conflits et des guerres, et la volonté des musées à affirmer leur neutralité face à ces questions pressantes est de plus en plus perçue, par les professionnels des musées eux-mêmes et la société au sens large, comme un refus d'assumer leurs responsabilités envers la société. Il ne s'agit pas de savoir si les musées représentent des valeurs ou des visions du monde, mais plutôt quelles valeurs ou visions du monde ils reflètent et la façon dont ils les reconnaissent.

Alors qu'il s'avère extrêmement délicat pour les musées de traiter ces questions difficiles dans certains endroits du monde, dans d'autres, ils doivent évaluer les risques présentés par une implication directe par rapport à ceux d'être considérés comme inappropriés par les communautés et les autorités les finançant.

La distance, les hésitations et les réticences avec lesquelles les musées considèrent les conflits sociaux, les sujets de controverse et les dilemmes contemporains, même lorsqu'ils sont étroitement liés à leur objet, semblent liées à des traditions épistémologiques et aux positions historiques qu'occupent les musées au sein des structures qui détiennent le pouvoir dans les sociétés.

ÉPISTÉMOLOGIES, VISIONS DU MONDE ET TYPOLOGIES DU MUSÉE

La complexité du mot musée se comprend aisément de manière intuitive, comme un concept fixe de collections, d'objets porteurs d'informations et d'émotions, de mémoire et de connaissances pour ceux qui les voient, les contemplent et leur sont reliés.

Cependant, les racines scientifiques, sociales et politiques des systèmes de valeurs et des systèmes de pensée des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles affleurent rapidement sous la surface de cette définition.

De la logique des premiers cabinets de curiosités privés au développement et à la consolidation des hiérarchies binaires du rationalisme occidental, les musées représentent des preuves tangibles de la manière dont les sociétés, à des périodes historiques différentes, organisent leurs connaissances et les principes qui sous-tendent ces connaissances. Au fil des siècles, la séparation entre culture et nature, art et culture, art et ethnographie, histoire et technologie, a progressivement entraîné la création de départements mineurs dans les musées, puis, à partir de la fin du XIX^e siècle, de musées à thématique unique.

Alors que les conséquences préjudiciables, de long terme, et parfois irréversibles, de la soi-disant révolution scientifique et des philosophies interventionnistes de la nature deviennent de plus en plus évidentes au XXI^e siècle, le problème posé par l'expression du XX^e siècle « *l'humanité et son environnement* » que comprend la définition du musée - tout comme celui de l'expression « *au service de la société et de son développement* » – apparaît tout aussi nettement.

L'isolement et l'élévation des êtres humains par rapport au reste de la nature et la diminution correspondante de la nature dans l'environnement de l'humanité, dans la définition du musée, ne laissent aucune place, conceptuelle ou de principe, aux importantes collections des musées d'histoire naturelle. À l'inverse, les collections d'histoire culturelle sont coupées de leurs responsabilités envers la nature. La définition du musée n'apporte aucune orientation déontologique ou intellectuelle aux musées qui s'efforcent de traiter les profondes crises actuelles relatives à la transformation des liens entre les hommes et la nature, ou de contribuer à l'étude critique du développement durable avec le degré d'autorité que les collections pourraient mériter.

Les nouveaux musées, souvent créés en raison d'une forte présence de populations indigènes, notamment en Amérique, dans les régions du Pacifique, et plus récemment en Afrique, élaborent des approches et des méthodes holistiques inter-, trans- et pluridisciplinaires, et englobent des visions, des cosmologies et des épistémologies mondiales, qui comprennent et interprètent les objets et les collections dans le cadre d'une connectivité et d'une interrelation fondamentales entre toute chose et tout être vivant. Ces paradigmes offrent de puissantes alternatives aux musées lorsque, confrontés à la complexité du XXI^e siècle, ils réexaminent leurs méthodes et approches axées sur une discipline unique.

La définition du musée doit être ancrée dans la pluralité des visions du monde et des systèmes de pensée et non dans une tradition scientifique occidentale unique.

La connaissance est dans une large mesure contextualisée. Les musées réalisent de plus en plus, souvent sous la pression des populations dont le point de vue et l'expérience sont sous-représentés, que la composition démographique de leur personnel exerce une incidence sur les connaissances et les perspectives qu'ils peuvent offrir et leur capacité, ou leur incapacité, à

répondre aux attentes différentes, et souvent contradictoires, de leurs communautés en matière de genre, de classe ou ethnique. L'une des évolutions majeures du XX^e siècle a été la reconnaissance, en particulier dans les pays possédant une forte population indigène, de la nécessité et du droit de disposer d'un cadre de base pour interpréter les cultures et les objets des musées.

La définition du musée doit incarner le respect de ce principe de base qu'est l'auto-représentation.

Depuis leur création, la qualité unique et fondamentale des musées repose sur le fait qu'il unissent leurs fonction et leur dimension, qui sont le plus souvent divisées selon des définitions institutionnelles – en rapprochant la recherche et les idées des preuves matérielles, la culture et les idées de la conception physique, la production de savoir scientifique du grand public, et la documentation de la communication.

L'objectif fondamental social et d'éducation des musées est bien documenté dans l'histoire des musées. Les relations entre les collections et les populations occupent une place prépondérante lorsque les collections passent de la passion privée au musée public.

À l'heure où l'on repense la définition de base des musées et où ce secteur est souvent restructuré, il semble indispensable de ne pas perdre de vue cette unité et cette interconnectivité fondamentales des différentes fonctions du musée, les termes « *acquiert, conserve, étudie, expose et transmet* » de la définition actuelle – même s'il peut s'avérer nécessaire d'actualiser la manière de décrire ces fonctions. Ces dernières et ce qu'elles représentent demeurent essentielles au secteur des musées et à une définition des musées.

Cependant, la façon dont ces fonctions peuvent entretenir des relations plus étroites et plus responsables avec le grand public, les communautés et les parties prenantes constitue un nouveau défi, les attentes en matière de participation culturelle prenant de plus en plus d'ampleur au XXI^e siècle.

POUVOIR, ÉTHIQUE ET DROITS CULTURELS

Le contexte géopolitique mondial, les conflits et les équilibres du XXI^e siècle sont radicalement différents de ce qu'ils étaient lorsqu'a été créé le musée en tant que paradigme et modèle institutionnel. Ils ont également changé depuis le XX^e siècle, lorsque la définition du musée de l'ICOM a été élaborée.

Les musées en tant qu'institutions ont été fondés à la croisée de la quête de la connaissance et des nouveaux paradigmes scientifiques, marqués par la violence extrême mise en œuvre par les puissances européennes pour coloniser l'Amérique, l'asservissement des populations africaines, les persécutions religieuses et les expulsions en Europe. Ils ont aussi été créés à un moment où les droits étaient définis par la propriété et rejetaient de fait de larges pans de la population, au plan mondial et local, leur refusant toute citoyenneté.

Or, la définition actuelle du musée ne comporte aucune référence au colonialisme ou à toute autre forme de transmission du pouvoir et des richesses, qui représentent pourtant les principes qui ont présidé à la constitution des collections des musées occidentaux, les collections ethnographiques illustrant la notion de hiérarchie et d'infériorité (raciale) des

civilisations et les collections nationales, celle de hiérarchie des biens et des richesses, des classes, d'ethnicité et de genre.

Là encore, la définition du musée est lacunaire. La légitimité d'accumuler des biens culturels provenant d'autres continents dans les musées européens est en effet de plus en plus remise en cause dans le contexte géopolitique actuel et les musées du monde entier sont engagés dans des processus difficiles, politiques, intellectuels et émotionnels, de décolonisation, que ce soit en termes de rapatriement ou de recontextualisation des collections, d'adoption de nouveaux modes de coopération et de consultation, ou de mise en œuvre d'une plus grande diversité au niveau du personnel et de la gouvernance.

La critique et la remise en cause de la manière dont les musées, les monuments et les sites perpétuent ces pouvoirs traditionnels ne visent en aucun cas à réécrire l'histoire. Elles répondent à la demande actuelle de corriger les torts commis dans le passé.

La définition du musée ne prenant pas en compte la thématique de l'asymétrie des pouvoirs et des richesses, les musées n'ont pas de cadre déontologique leur permettant d'explorer et d'élargir leurs potentialités (et leurs obligations) quant aux questions de société actuelles que sont les migrations et les déplacements massifs de population. En tant qu'organisation professionnelle mondiale, l'ICOM doit offrir des points de référence, qui peuvent apporter des orientations dans les conflits opposant ce que l'on appelle souvent les « pays du Sud » aux « pays du Nord », et faire de la décolonisation au sens large une obligation et un engagement communs.

La définition du musée doit reconnaître les questions générales, nationales et locales des privilèges et des inégalités, qui concernent quasiment tous les pays et toutes les cultures, et accepter l'apparition de nouveaux paradigmes du musée qui ne reflètent pas le schéma traditionnel.

Les musées essaient d'orienter leurs ressources vers les besoins des populations qu'ils servent, et certains affirment même concentrer leurs efforts en ce sens. Les études les plus basiques révèlent toutefois le caractère disparate du public fréquentant les musées, très marqué dans les musées d'art contemporain, un peu moins dans les musées d'histoire naturelle. Les musées s'adressent généralement davantage à un public éduqué qu'aux autres groupes de population. Et cette constatation n'a encore rien avoir avec le problème des privilèges qui régissent les coulisses des musées, pour la détermination des thèmes, des méthodes ou du contenu, ou pour le recrutement et la gouvernance.

La figure idéale du visiteur des musées est mise à mal par cette interprétation faussée des privilèges et l'impossibilité d'offrir un accès réellement égalitaire à tous, même dans les pays où la législation, le volonté politique et les financements y sont favorables. S'engager à mettre en place l'égalité des droits à la culture, à dépasser les barrières économiques, sociales et culturelles du pouvoir et des privilèges et à ne plus être déconnecté, nécessite bien davantage que la simple mention « *ouverte au public* » que comprend la définition actuelle. Cela exige un engagement proactif à répondre aux différents besoins des différentes parties.

DÉMOCRATIES CULTURELLES ET PARTICIPATION CULTURELLE

Au sens large du mot, c'est-à-dire la possibilité pour le peuple, à titre individuel ou en groupe, de participer à la planification, à la direction et à la gouvernance de leur propre vie, la démocratie est un concept d'espoir et d'aspiration qui n'est jamais atteint et qui ne se concrétise jamais totalement.

L'histoire et les processus de la démocratie ont toujours été définis autant par *ce qu'ils* et *qui ils* excluent que par *ce qu'ils* et *qui ils* incluent. Aux XIX^e et XX^e siècles se sont déroulées des luttes violentes qui ont permis d'élargir le nombre de ceux qui — en termes de classe, de genre et d'ethnie — pouvaient être affranchis et associés aux processus de gouvernance des sociétés. Le XXI^e siècle est marqué par une forte expansion de *ce qui* est inclus — quels domaines de la vie sont considérés comme relevant de la sphère politique et des prises de décision communes. Parallèlement, dans les pays du Nord et du monde occidental, l'évolution économique néolibérale du XXI^e siècle diminue le nombre de domaines dans lesquels les autorités et la société au sens large peuvent exercer un réel contrôle.

Des processus locaux informels s'ajoutent de plus en plus à la démocratie représentative pour définir et gouverner la vie quotidienne dans les quartiers, au travail, dans les lieux d'enseignement, pour la planification et le développement des villes. Dans les musées également, les parties concernées s'attendent de plus en plus à exercer une plus grande influence et à participer davantage. Le public, auquel est assigné l'objectif « *d'études, d'éducation et de délectation* » dans la définition actuelle veut désormais être associé aux verbes d'action « *acquiert, conserve, étudie, expose et transmet* », jusqu'alors réservés au musée lui-même.

L'apprentissage est de plus en plus perçu comme un processus actif, volontairement choisi, dans lequel les connaissances, avec l'aide des technologies numériques, sont découvertes, développées et construites. La volonté de participation, de processus collaboratifs et de cocréation manifestée par le public commence à dépasser le cadre traditionnel des expositions, de l'éducation et des événements, pour pénétrer les fonctions internes de collection, de documentation, de recherche et d'élaboration des politiques. Dans le monde entier, les musées élargissent leur sphère d'influence et leurs méthodes pour intégrer ces nouveaux paradigmes de la participation du grand public, créant ainsi un lien positif et constructif entre leurs fonctions d'institution spécialisée et de plateforme ouverte à la communauté.

La définition du musée doit reconnaître ce glissement de paradigmes vers un cadre relationnel, un ensemble conceptuel reposant sur l'implication, la réciprocité, l'échange, l'égalité des relations, actions ayant pour visée la communauté (outreach) et utilisation des ressources internes en vue d'informer la communauté (inreach), la coopération, la collaboration, les responsabilités et les objectifs communs et l'autorité collective.

La démocratie — si tant est que ce mot ou ce concept survit au XXI^e siècle — vise dans l'idéal à autonomiser les individus et les communautés et à appliquer des processus permettant de composer pacifiquement avec les différences et les points de vue divergents. Dans le dernier quart du XX^e siècle, une nouvelle génération de musées est apparue, qui se définissent comme des espaces de pluralité, où des étrangers peuvent interagir en toute sécurité.

Les tables rondes organisées par le comité MDPP ont accordé une grande importance aux fonctions et aux objectifs démocratiques des musées. Créer des musées qui accueillent une pensée critique et une vision pluraliste dans un monde de plus en plus polarisé nécessite de

recourir à des méthodes qui renforcent la participation des communautés et permettent à tous d'accéder au patrimoine.

S'il est difficile d'élaborer un langage permettant de transcender la hiérarchie binaire entre les musées avec leurs parties constitutives, et leurs communautés ou publics, la définition du musée doit néanmoins impérativement définir, refléter et appuyer ces objectifs démocratiques, qui doivent constituer le cadre général régissant les fonctions des musées, ainsi que leurs professions et leur gouvernance.

SUITE DU PROCESSUS

Le comité MDPP n'a pas pour mission de proposer une révision ou une nouvelle version de la définition, mais, à ce stade, uniquement de conseiller le conseil d'administration et le conseil consultatif sur la nécessité d'une révision. Il a résisté aux pressions et à la tentation de formuler de telles propositions.

Après l'approbation par le conseil d'administration des recommandations émises par le comité MDPP portant sur la création d'une nouvelle définition, qui exprime mieux les valeurs, les engagements, les objectifs, les fonctions et les méthodes des musées du XXI^e siècle, le comité commencera à structurer et à organiser la mise en œuvre de ce processus.

Les débats sur la définition du musée qui ont eu lieu à l'ICOM en 2003-2004 ont permis de dégager certains enseignements. Dès leurs tout débuts, ils ont porté sur des thèmes qui sont devenus des principes fondamentaux de la présente analyse. Le fait que la définition des musées doive impérativement mentionner le rôle croissant des musées dans la société et la communauté avait été souligné, de même que la nécessité pour les musées de donner véritablement accès au patrimoine et de ne pas contenter d'ouvrir passivement leurs portes. L'importance de considérer les visiteurs comme des êtres actifs et intelligents et la réciprocité des relations entre les musées, leurs utilisateurs et leurs communautés, figuraient également déjà parmi les enjeux à prendre en compte. De même, il avait été déjà demandé que la définition du musée aborde la question du développement durable. Ces éléments n'ont finalement guère été repris dans une proposition d'une révision radicale de la définition, les débats s'étant finalement heurtés au cadre existant, ainsi que l'ont eux-mêmes regretté les participants.

Les débats de 2003-2004 ont également révélé les réticences des forums de discussion et le peu de participation des membres de l'ICOM.

Près de 2 000 membres de l'ICOM et professionnels des musées ont déjà participé directement aux discussions préliminaires sur une éventuelle révision. Il est absolument indispensable que la suite du processus bénéficie d'une très forte participation, pour qu'il parvienne à canaliser l'excitation, l'enthousiasme et l'énergie positive de tous les membres, qui pourront ainsi proposer des définitions reflétant les nouvelles aspirations, responsabilités et possibilités des musées, ainsi qu'une plus grande réciprocité de leurs relations avec leur environnement.

Les statuts de l'ICOM prévoient un cadre formel qui doit être observé.

- La définition du musée figurant à l'article 3, section 1, des statuts de l'ICOM, tout changement apporté à la définition entraîne une modification des statuts.

- Selon l'article 3, section 2, il est possible de reconnaître des institutions supplémentaires, qui présentent certaines des caractéristiques citées dans la définition figurant à la section 1.
- L'article 23, section 3, prévoit que des modifications aux statuts peuvent être proposées par le conseil d'administration, le conseil consultatif, les comités nationaux, les comités internationaux, les alliances régionales et les organisations affiliées. Les comités permanents ne sont pas inclus.
- L'article 10, section 3, prévoit que les modifications des statuts doivent être décidées lors d'une Assemblée générale extraordinaire. Celle-ci peut être convoquée par le Président, sur recommandation du conseil d'administration, de la majorité du conseil consultatif ou du tiers (1/3) des comités nationaux. Le quorum d'une Assemblée générale extraordinaire correspond à la majorité des deux tiers (2/3) des votants présents. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.
- L'article 10, section 4, prévoit que la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire soit envoyées au moins soixante (60) jours avant la date prévue. Une annonce doit être publiée sur le site Web de l'ICOM et diffusée de la manière jugée la plus efficace. La convocation doit préciser la date, l'heure et le lieu de l'Assemblée, ainsi que son ordre du jour. Les documents nécessaires doivent être mis à disposition suffisamment à l'avance, au moment de la convocation dans la mesure du possible, pour que les membres de l'ICOM puissent les examiner.

Les éléments ci-dessus définissent le cadre général régissant la révision de la définition du musée et la modification des statuts. Les différentes étapes du processus conduisant à une éventuelle définition, de décembre 2018 à septembre 2019, sont présentées ci-après.

- Décembre 2018. Décision du conseil d'administration d'engager le processus de révision.
- Décembre 2018. Création d'une plateforme ou d'une méthode favorisant l'élaboration d'une nouvelle définition reprenant les principaux arguments et les éléments de base à intégrer, qui sera utilisée par les personnes, les comités ou d'autres groupes, de façon à encourager la soumission de nouvelles propositions. Le format de ces dernières doit être libre, mais elles devraient toutefois faire référence aux valeurs, objectifs, fonctions, modes et méthodes et responsabilités des musées, dans quelque ordre que ce soit et dans tout type de langage, du plus poétique au plus sobre.
- Décembre 2018. Création d'une page Web simple, intitulée Définition du musée de l'ICOM, qui promeut et présente le processus et les méthodes à suivre, et sur lequel *toutes* les nouvelles propositions devront être envoyées. Il ne s'agira pas d'une page de discussion et elle ne sera pas interactive, mais suivie par le Secrétariat de l'ICOM et le MDPP.
- Janvier 2019 – septembre 2019. Publication sur le site Web de l'ICOM et les réseaux sociaux du rapport et des recommandations du comité MDPP et de la décision du conseil d'administration, avec de courtes vidéos d'entrevues avec des membres du conseil d'administration et du comité MDPP sur la nécessité de modifier la définition, qui seront mises en ligne à différentes périodes pour susciter l'attention des parties concernées jusqu'à la conférence de Kyoto en septembre 2019.
- Janvier 2019 – avril 2019. Publication d'une page consacrée à la Définition du musée sur le site Web de l'ICOM, sur laquelle seront envoyées *toutes* les propositions de janvier à avril 2019. Les propositions peuvent être soumises dans n'importe quelle langue, à condition d'être accompagnées d'une traduction provisoire en anglais. Elles peuvent être soumises par des

personnes isolées, des groupes ou des comités. Les contributeurs recevront un message de remerciement pour leur envoi, mais les propositions seront publiées anonymement sur le site Web.

- Janvier 2019. Envoi d'une lettre aux comités nationaux, internationaux, permanents et affiliés, ainsi qu'aux associations de musées et aux organisations partenaires, les invitant à participer à l'élaboration de propositions d'une nouvelle définition qui respecte les recommandations du comité MDPP.
- Janvier – août 2019. Possibilité pour les principaux membres du comité MDPP participant aux réunions nationales et internationales de clarifier les principaux arguments en faveur d'une révision et faciliter ainsi l'élaboration de nouvelles propositions.
- Février – avril 2019. Suivi, compilation et tri des propositions reçues par le Secrétariat de l'ICOM et le comité MDPP.
- Mai 2019. Sélection de deux à cinq propositions de définition de musée, dont d'éventuelles révisions et créations réalisées par le comité MDPP, qui seront présentées à la réunion du conseil d'administration en juin 2019.
- Juin 2019. Décision du conseil d'administration de retenir une ou deux propositions, qui seront présentées en Assemblée générale extraordinaire pour remplacer la définition actuelle.
- Juin - juillet 2019. Convocation par le Président/conseil d'administration d'une Assemblée générale extraordinaire à Kyoto en septembre 2019, dont l'ordre du jour sera une éventuelle révision de la définition du musée et la modification des statuts de l'ICOM qui en découlerait. La ou les propositions sélectionnées seront incluses dans les documents de l'Assemblée générale extraordinaire.
- Juin 2019. Nouvelle publication sur le site Web de l'ICOM et les réseaux sociaux d'un message du même type que celui de janvier, mais comprenant uniquement les nouvelles propositions et leurs principaux arguments.
- Juin 2019. Publication de *Museum International* avec le rapport et les recommandations du comité MDPP, les articles thématiques réalisés par les groupes de travail, ainsi que des articles traitant des tendances sociétales actuelles écrits par des personnes n'appartenant pas au secteur des musées.
- Septembre 2019. Séance plénière de la Conférence générale présentant et examinant l'analyse du comité MDPP, les nouvelles propositions et les raisons pour lesquelles elles constituent des options intéressantes pour remplacer la définition actuelle à ce jour.
- Septembre 2019. Ateliers lors de la Conférence générale permettant d'approfondir le sujet, l'analyse et les propositions – ils constitueront un forum de discussion où chacun pourra faire part de ses doutes, craintes et espoirs avant le vote.
- Septembre 2019. Décision par l'Assemblée générale extraordinaire d'adopter ou non une nouvelle définition du musée.
- À partir d'octobre 2019. Si une nouvelle définition est adoptée, elle commencera à être mise en œuvre de manière formelle dans les documents et politiques de l'ICOM, ainsi que dans les accords et documents concernant les organisations partenaires et dans les législations applicables aux musées nationaux. Examen et suivi de la façon dont la nouvelle définition peut aider les comités et les membres de l'ICOM à clarifier et consolider leurs objectifs et engagements, et servir de nouvelle colonne vertébrale aux musées, pour leurs nouveaux défis, leurs activités et leurs responsabilités du XXI^e siècle.